

Mondialisation Origines Évolutions Loi Cultures juridiques japonaise Relation Défis Allemagne
 Développement juridique Préoccupations Réforme Innovations mutuelles Construire
 Droit français Modernisation Obligations Be
 Nouveauté Science juridique Changement Jap

Cette conférence internationale est consacrée au dialogue entre juristes japonais, français et allemands, plus particulièrement sous l'angle de la réforme juridique.

Le Japon et la France ont fait le choix d'un système juridique codifié. Si un tel système a pour avantage la stabilité, il a pour inconvénient une certaine résistance à l'évolution des sociétés. La survie de la codification dépend de sa réforme. Or, mal conduite, elle porte en germe la défiance à l'égard de l'ensemble du droit même, en tant que régulateur structurel et elle peut aboutir à l'instabilité sociale.

Un vaste questionnement survient alors : qui ? comment ? pourquoi ? Qui peut ou doit réformer ? Comment réformer tout en préservant les fondements de l'édifice, comment adapter sans dénaturer, comment intégrer les nouvelles règles, dans quel but réformer, comment adhérer aux besoins de la société, quelles méthodes, quelle évaluation ? etc.

En droit privé positif, la réforme est omniprésente: en droit des obligations, des personnes, des sociétés, social... en droit national comme international. Une dimension particulière du mouvement contemporain est son interdépendance essentielle avec la mondialisation juridique.

Droit japonais, droit français Quelle réforme ?

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Renseignements :
<http://droitjaponais.wordpress.com/>
<http://droitjaponais.sciencesconf.org/>
 beatrice.jaluzot@ens-lyon.fr

Avec le soutien de
 // Cabinet Adamas
 // Max Planck Institute for comparative and international Private Law
 // Goethe Universität de Francfort

École normale supérieure de Lyon
 Site Descartes
 15 parvis René Descartes
 69007 Lyon
 Métro Debourg



Sciences-po Lyon - Bâtiment D
 14 av. Berthelot
 69007 Lyon
 Tel. 04 37 28 38 00
 Tram : Centre Berthelot



Droit japonais, droit français Quelle réforme ?

17 mars 2017

Sciences-po Lyon
 14 av. Berthelot - 69007 Lyon

18 mars 2017

ENS de Lyon
 15 parvis René Descartes - 69007 Lyon

17 mars 2017

Sciences-po Lyon – salle du conseil

8h45 Accueil - enregistrement des participants

9h15 Mot d’ouverture par Renaud PAYRE, *Directeur de Sciences-po Lyon*
Mot de bienvenue par Me Gilles LE CHATELIER, *avocat, président du Conseil d’administration de Sciences-po Lyon*
Allocution de M. KOBAYASHI Ryuichirō, *Consul du Japon à Lyon*

Première journée **La réforme en droit : Questions fondamentales et modèles ; méthodes et processus**

9h45 **Session 1. Questions fondamentales et modèles**

// 1^{re} partie. Quelques modèles historiques
Président de séance : Jean-Pierre DEDIEU (CNRS)

Béatrice JALUZOT (Sciences-po Lyon)
Qu’est-ce qu’une réforme juridique ?
Variations autour de l’exemple du droit japonais

Jérôme BOURGON (CNRS)
La réforme juridique en Chine pré-communiste

Catherine FILLON (Univ. Jean Monnet - St Etienne)
De l’art gouvernemental du dialogue et de la concertation : la refondation de l’enseignement supérieur français sous la IIIe République

11h15 Pause

11h30 // 2^e partie. L’exemple de la réforme du droit des obligations
Présidente de séance : Pascale DEUMIER (Université Lyon 3)

NOZAWA Masamichi (Univ. Rikkyo)
Les adages rejetés par la réforme du droit des obligations au Japon
«Impossibilium nulla obligatio est» et «Res perit domino»

TAKENAKA Satoru (Univ. Gakushuin, faculté de droit)
La fonction des concepts abstraits dans la réforme du droit des contrats

Stéphanie PORCHY-SIMON (Univ. Lyon 3)
Le rôle de la doctrine dans la réforme actuelle de la responsabilité civile

Débats

13h00 - 14h00 Buffet (sur invitation)

14h00 **Session 2. Exemples, méthodes et processus**
Président de séance : George CAVALIER (Univ. Lyon 3)

// 1^{re} partie. Exemples et méthodes et processus en droit national

OKA Takashi (Univ. Gakushuin)
La réforme ou la possible réforme de la tutelle des majeurs en droit japonais

HAYAKAWA Shinichirō (Univ. Tokyo)
Les caractéristiques des réformes juridiques en droit de la famille au Japon

KASAGI Eri (CNRS, Comptrasec)
La métamorphose silencieuse de l’assurance maladie japonaise : Absence de réflexions sur un véritable enjeu

Christophe CHABROT (Univ. Lyon 2)
Formes et réformes du territoire en France

Débats

16h00 Pause

16h15 // 2^e partie. Coopération internationale et réformes nationales

Mandjou TRAORE (Univ. Lyon 3)
La réforme du droit des affaires en Afrique, les imperfections du règlement des litiges selon le règlement de l’Ohada

KAWASHIMA Shirō (Doshisa University)
Some Aspects of Civil Procedure Law Reforms in Asia

AKANISHI Yoshifumi (Univ. Kinki) - MUROI Sachihiko (Univ. Kobe)
A Comparative Approach to Civil Execution Law of Myanmar and Japan

KANEKO Yuka (Univ. Kobe)
Civil Law Reforms in ASEAN countries: from a Perspective of Asian Comparative Law

Débats et clôture de la journée

18 mars 2017

Site Descartes - salle du conseil

Deuxième journée **La réforme en droit - Résultats, évaluation, mondialisation**

9h30 **Session 1. Réforme et pression internationale**
Président de séance : Frédéric ZÉNATI-CASTAING (Univ. Lyon 3)

// 1^{re} partie. L’uniformisation du droit

Edouard TREPPOZ (Univ. Lyon 3)
La crise du droit d’auteur et l’impossible réforme du droit d’auteur international ?

Jean Sylvestre BERGE (Univ. Lyon 3)
L’uniformisation du droit dans une perspective européenne, l’exemple du cas avorté du droit commun de la vente

KOZUKA Souichirou (Univ. Gakushuin)
L’acceptation des lois uniformes au Japon et en Asie

Débats

11h15 Pause

11h30 // 2^e partie. Uniformisation du droit et droit national

NISHITANI Yuko (Univ. Kyōtō)
L’avenir du principe de la nationalité en droit international privé de la famille

HARA Megumi (Univ. Gakushuin)
Les instruments juridiques internationaux : leur effet sur la réforme et leur rôle dans l’intégration des droits

Harald BAUM (Max Planck Institute for Comparative and International Private Law)
The Role of International Legal „Fashions“ in Reforming National Corporate Laws

Débats

13h00 Déjeuner (sur invitation)

14h15 **Session 2. Résultats et évaluation : faillite ou réussite ?**
Président de séance : Olivier GOUT (Univ. Lyon 3)

OMURA Atsushi (Univ. Tokyo)
Le rôle de la doctrine pour la réforme du droit : la réforme du droit des obligations au Japon, succès ou échec ?

Blandine MALLET-BRICOUT (Univ. Lyon 3)
La réforme française du droit des contrats, réussite et failles

Moritz BÄLZ (Univ. Francfort)
Reform of the Law of Obligations - The German Experience 15 Years On

Débats

16h30 **Mot de clôture : KOZUKA Souichirou**

Dîner de clôture (sur invitation)